

Le cheval de trait remis à l'honneur

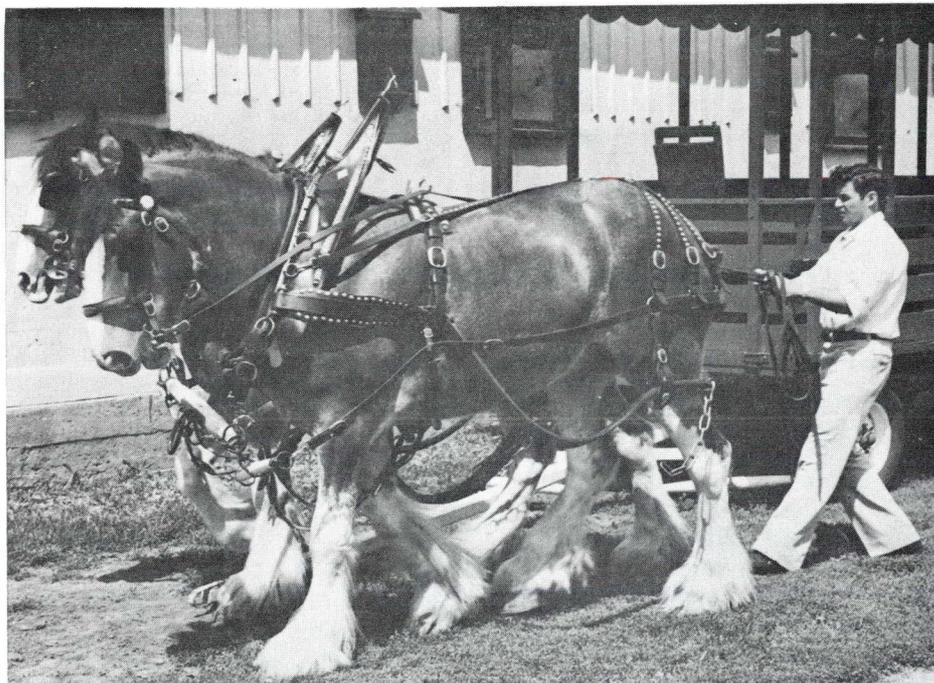
Les chevaux de trait lourds connaissent un regain de vogue. En 1906, on comptait au Canada deux millions de chevaux, dont beaucoup étaient des chevaux de trait lourd que les agriculteurs attelaient par paire pour labourer, cultiver, semer et moissonner. Puis survinrent les tracteurs et la mécanisation. Il n'y avait plus de travail pour ces lourdauds de la gent chevaline et leur nombre diminua rapidement.

Mais maintenant, les Noiraud et les Grison, qui ont retourné les premiers sillons du sol canadien, acquièrent un regain de popularité. "Ils sont fort en demande actuellement," dit M. Ralph Henry, dresseur de chevaux pour les trois attelages de Clydesdale de la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa.

Les chevaux de trait lourds constituent une puissante attraction aux foires et expositions; cependant, il n'y a pas assez de bons chevaux de parade pour répondre à la demande. Leurs prix ont donc monté au point qu'un bon hongre Clydesdale ou Belge prêt pour la foire se vend à peu près \$3,000. Une paire de chevaux de trait ordinaire pour travaux de ferme coûte environ \$2,000.

Ajoutez à cela \$600 ou \$700 pour un ensemble de harnais et environ \$1,000 pour la nourriture d'une paire de chevaux durant un an, et vous verrez que les chevaux de labour ne sont pas aussi bon marché qu'on serait porté à le croire.

M. Henry signale toutefois que des cultivateurs utilisent les chevaux de trait pour des tâches tout à fait spéciales." Ainsi, dit-il, de nombreux éleveurs de bovins de l'Ouest emploient une paire de chevaux pour transporter la nourriture à leurs animaux durant



M. Ralph Henry, dresseur de chevaux d'Agriculture Canada, attelle deux Clydesdale au Tally-Ho, chariot

servant au transport des visiteurs à la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa.

l'hiver. Ils passent plus facilement dans la neige que les tracteurs et on n'a pas à s'inquiéter de leur démarrage par matin de grand froid."

Cependant, le principal rôle des chevaux lourds consiste maintenant surtout à parader et à servir de véhicule de publicité auprès du public.

A la Ferme expérimentale centrale, on a utilisé des chevaux jusqu'à la fin des années 1950 pour engranger les récoltes et déneiger les routes. Lorsque vint le temps de mettre les chevaux de ferme à leur retraite sur pâturage, Ludger Bellefleur, chef de la Section des services publics du ministère de l'Agriculture du Canada, trouva une

idée pour les garder à l'oeuvre. Leur nouveau travail consisterait à trimbaler en chariot les visiteurs à la Ferme expérimentale centrale. Ainsi, l'an dernier, près de 30,000 personnes ont visité la Ferme dans cette voiture appelée *La Randonnée* (Tally-Ho).

M. Henry, qui conduit la voiture, utilise six gros Clydesdale en trois attelages séparés. Il les groupe aussi en attelages de quatre pour les défilés locaux et espère, l'an prochain, pouvoir les utiliser tous ensemble en un attelage de six.

Reste maintenant le problème de trouver quelqu'un pour ferrer les chevaux!

Programme spécial de logements

Le ministre d'État aux Affaires urbaines, M. Barney Danson, a désigné 10 centres urbains qui seront admissibles à une participation aux termes du programme de prêts directs de 50 millions de dollars de la Société centrale d'hypothèques et de logement, nouvellement annoncé, afin de stimuler la construction de logements locatifs à prix moyens.

On s'attend que cette mesure produise de 2,000 à 2,500 unités dans les 10

municipalités où le taux de vacance est extrêmement bas. Les villes en question sont: Victoria, Vancouver, Regina, Saskatoon, Toronto, Hamilton, Montréal, Hull, St-Jean (T.-N.), Saint Jean (N.-B.).

Le ministre a fait savoir que les annonces paraîtront sous peu dans les quotidiens des centres en cause afin de solliciter les propositions auprès des constructeurs et des aménagistes pour la construction et l'exploitation de logements à loyers moyens.

Les projets choisis seront financés

au moyen de prêts aux termes de la Loi nationale sur l'habitation qui permettront à la SCHL d'accorder un financement s'élevant jusqu'à 95 p. cent du coût d'immobilisation tels que reconnus par la SCHL, moyennant un taux d'intérêt de 8. p. cent.

Les loyers pour les unités de logement produites seront établis par un accord entre le propriétaire et la SCHL et seront fondés sur la grandeur de l'unité, l'étendue des services fournis et les avantages financiers offerts aux locataires.